

Image not found or type unknown



sous-location et sinistre(dégat des eaux)

Par **Philippe DUVAL**, le **27/03/2009** à **18:21**

Je suis locataire d'un appartement situé au dessus d'un rez-de-chaussée commercial dont l'exploitant me sous-loue une partie d'un étage. J'ai subi récemment un dégat des eaux qui a été déclaré en temps et en heure à mon assureur. Aurais-je du me rapprocher du propriétaire de l'immeuble directement?. Ceci dans le but d'accélérer les procédures administratives(3 compagnies d'assurance, 3 interlocuteurs, 3 experts,...)